

Jérôme Lépée

Avocat associé

Description

Expert en droit de l'énergie et droit public économique, l'activité de Jérôme Lépée couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, en conseil et en contentieux y compris devant la Commission de régulation de l'énergie. Ancien juriste d'EDF et de sa filiale RTE, il fait partie des pionniers du droit de l'énergie et a activement participé à l'ouverture du marché de l'électricité.

Avocat « opérationnel », « réactif » et « efficace », ses clients louent son approche juridique imprégnée d'une forte culture technique et économique spécifique à l'énergie, atout essentiel pour le succès des dossiers qui lui sont confiés et dans la confiance qu'on lui témoigne.

Animant une équipe d'avocats dédiés à l'activité, Jérôme Lépée intervient sur les domaines les plus innovants de l'énergie, en matière réglementaire, contractuelle ou de montage complexe : production d'hydrogène ou de gaz vert, autoconsommation, accès aux réseaux et interconnexions, bornes électriques et gaz pour véhicules, smart grids, contrats innovants (PPA, agrégation), mécanismes de marché : garanties de capacité, ARENH, ajustement, CEE, partenariats public/privé.

Jérôme Lépée compte parmi ses clients des grands groupes énergétiques et leurs filiales dédiées, des ETI, des PME, et les acteurs publics de toutes tailles : Etat et satellites, Régions, collectivités territoriales.

Depuis 2009, Jérôme Lépée enseigne le droit de l'Énergie au sein du Master 2 « Droit Public des Affaires » de la Faculté de Droit de LYON III. Il est également corédacteur du Code de l'Énergie commenté aux Editions Dalloz depuis 2014, et membre du Syndicat des Energies Renouvelables, de AURA Digital Solaire, et de l'AMORCE.

Depuis 2019, le guide Legal 500 le classe chaque année en "leading individual : regulatory and public law", parmi les 12 avocats français considérés incontournables dans le secteur de l'énergie.

Commentaires clients cités par le Guide LEGAL 500

"Jérôme Lépée a une grande connaissance et une compréhension technique du secteur et des sujets."

"Jérôme Lépée est vraiment à l'écoute de ses clients pour leur trouver des solutions adaptées."

Experiences

- Avocat associé au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2012, et responsable du Pôle Energie
- Avocat collaborateur au sein du cabinet Adaltys Avocats (2008 – 2012)
- Juriste à la Direction Juridique d'EDF (1997 – 2001) puis de RTE (2002 – 2008)

Formation

- DESS (Master 2) en Droit des Affaires et Fiscalité – GEFIRE (Faculté de Droit – Clermont-Fd)
- DESS (Master 2) en Audit juridique, comptable et fiscal (Faculté de Sciences Economiques – Clermont-Fd)

Langues

- Français
- Anglais